

## SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

### 2022 - 45 DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 16 juin, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 juin 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 17  
Votants : 17

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique  
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo  
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu  
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval  
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz  
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois  
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique  
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire  
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Délégués titulaires absents :

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis (excusé)  
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)  
Monsieur Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)  
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)  
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)  
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents : Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul ALLANIC

Affichage le 17 juin 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité syndical n°2022-21 en date du 17 mars 2022 approuvant le budget primitif du budget principal 2022,

Considérant les besoins nouveaux qui nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires ainsi que l'évolution des capacités de financement du SYDELA en cours d'année, tous imprévisibles lors du vote du budget,

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits en conséquence,

Récapitulatif

-	Dépense de fonctionnement	=> + 15 200.00 €
-	Recette de fonctionnement	=> + 15 200.00 €
-	Dépense d'investissement	=> + 50 352.00 €
-	Recette d'investissement	=> + 50 352.00 €

→ Réserve d'équilibre ajustée => 4 500 506,26 €

**Le Comité décide, à l'unanimité :**

- **D'approuver la décision modificative n°1 au budget principal afin de permettre un ajustement des crédits.**

**Le Président,  
Raymond CHARBONNIER**

